

Infirmier(ère) en Pratique Avancée 100 %

60% CMPEA Carpentras

40% HDJ « Les Garrigues », Pernes Les Fontaines

Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Horaires 8h30/16h30 et 9h00/17h00 et repos fixes



PRE-REQUIS OBLIGATOIRES

- Diplôme d'IPA mention psychiatrie et santé mentale
- Expérience en pédopsychiatrie souhaitée
- Permis B
- Emploi accessible aux personnes en situation de handicap

CONTEXTE DU POSTE

Le **CENTRE HOSPITALIER DE MONTFAVET** est un acteur majeur en psychiatrie générale, handicap et précarité sur le territoire du Vaucluse et du nord des Bouches du Rhône. Il propose une offre de soins riche et diversifiée allant de la périnatalité à la personne âgée, tant dans le domaine sanitaire que le médico-social.

Le **Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent** constitué d'unités d'hospitalisation temps plein, de Centres Médico-Psychologiques pour Enfants et Adolescents, d'Hôpitaux de Jour, de l'Unité Parents Bébés, de l'Equipe de Liaison et de Soins pour Enfants et Adolescents, d'une Equipe Mobile Petite Enfance, de l'Equipe de Référence de l'Evaluation de l'Autisme (pour enfants de 6 à 16 ans), de consultations spécialisées, d'une Equipe de Médecine Sexuelle Pédiatrique de l'Enfant et de l'Adolescent EMESPEA, d'un CATTP Escalade et d'un CATTP d'équithérapie.

Le **C.M.P. Enfants-Adolescents de Carpentras** est une structure pivot du Service Nord du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent.

Y sont assurées des consultations médicales, psychologiques, des entretiens infirmiers, des bilans et rééducation de psychomotricité, des accompagnements sociaux, pour les enfants et adolescents nécessitant une prise en charge sanitaire.

L'**Hôpital De Jour de Pernes les Fontaines** est situé sur la ville de Pernes les Fontaines et a une capacité d'accueil de 10 places. L'HDJ est un lieu de soins en santé mentale où les enfants de 5 à 12 ans sont accompagnés à la journée ou en demi-journée. Un projet de soins pour chaque enfant est élaboré en équipe pluri disciplinaire. La prise en charge se fait autour de divers ateliers thérapeutiques avec une possibilité de repas thérapeutique.

L'objectif des soins est centré sur le traitement des troubles de la relation, de la communication, de la gestion des émotions et un soutien à la parentalité.

L'infirmier(e) en pratique avancée aura son temps de travail réparti sur deux sites :

- 60% sur le CMPEA de Carpentras
- 40% sur l'HDJ Les Garrigues à Pernes Les Fontaines

DESCRIPTIF GENERAL DU POSTE

- Conformément à la réglementation (Décret n° 2018-629 du 18 juillet 2018 et Arrêté du 25 avril 2025 modifiant l'arrêté du 18 juillet 2018 fixant les listes permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R. 4301-3 du code de la santé publique), l'infirmier en pratique avancée participe à la prise en charge globale des patients présentant des troubles psychiatriques dont le suivi lui a été confié par un ou des médecin(s) psychiatre(s).
- Dans le respect du parcours de soins du patient, coordonné par le médecin psychiatre, l'IPA apporte son expertise et participe, en collaboration avec l'ensemble des professionnels concourant à la prise en charge du patient, à l'élaboration du projet de soins personnalisé et à l'organisation des soins.
- L'IPA exerce dans le cadre d'un protocole d'organisation signé par le ou les psychiatre(s) et le ou les infirmier(s) exerçant en pratique avancée dans le domaine de la psychiatrie et la santé mentale.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Evaluer cliniquement l'état de santé des patients,
- Prescrire et évaluer les bilans paracliniques,
- Planifier et coordonner la prise en charge globale et le suivi du patient,

- Prescrire, renouveler, ou adapter les posologies des traitements dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention et en concertation avec le médecin,
- Participer à l'organisation des parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés (HDJ de Pernes les Fontaines, équipe de soins, acteurs sanitaires, sociales, médico-sociales et éducatifs),
- Evaluer les situations cliniques complexes et le degré d'urgences : déterminer les réponses les plus adaptées à la situation, les mesures préventives et correctives en fonction des risques identifiés, identifier les effets liés aux pathologies, aux traitements et alerter le médecin de toutes situations à risque identifiées,
- Activités paracliniques : Actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles, recherche, analyse et production de données professionnelles et scientifiques, enseignement, formation, veille professionnelle, investissement institutionnel.
- Actions de prévention et d'éducation thérapeutique.

ACTIVITES SPECIFIQUES

- Réaliser des entretiens de 1^{er} accueil,
- Réaliser l'anamnèse du patient,
- Réaliser des consultations spécialisées auprès d'enfants, d'adolescents et de famille
- Réaliser des entretiens et des prises en charge à visée thérapeutique (entretien de suivi, renouvellement d'ordonnance)
- Planifier et organiser des soins individualisés,
- Participer aux temps d'échanges institutionnels des 2 unités de soins dans lequel l'IPA intervient (réunions cliniques, journées d'étude, ...),
- Assurer un travail de liaison et de coordination avec l'ensemble des intervenants auprès des patients,
- Organiser des réunions de réseau avec les partenaires
- Contribuer à la qualité, à l'évaluation, à l'amélioration et à l'évolution des pratiques professionnelles,
- Assurer les transmissions écrites et orales nécessaires à la coordination et à la continuité des soins au sein du pôle et avec les responsables extérieurs,
- Assurer la bonne tenue du dossier patient informatisé,
- Tracer l'activité effectuée,
- Se situer dans un processus d'amélioration des connaissances et compétences par le biais de la formation continue
- Participer à la formation et à l'accompagnement des stagiaires.

QUALITES ET APTITUDES ATTENDUES

- Sens des responsabilités et de l'organisation
- Sens relationnel développé
- Esprit d'équipe, d'initiative et de négociation
- Capacité d'écoute
- Dynamisme, disponibilité, capacité d'adaptation au changement
- Rigueur
- Capacité à se situer en qualité de référent professionnel
- Aptitude pédagogique
- Sens de l'autonomie

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Base horaire jour : 8h, avec repos compensateur sur le cycle de travail
- 6 RTT par an
- Horaires fixes : 08h30-16h30 (HDJ) et 09h- 17h00 (CMPEA) du lundi au vendredi, repos le week-end
- Prise des congés en accord avec le médecin

RISQUES PROFESSIONNELS

- Psychosociaux : charge mentale, stress, violence, agressivité
- Biologiques infectieux et parasitaire en fonction de la situation médicale du patient et de son environnement
- Liés aux activités : déplacements, travail sur écran

AVANTAGES

- Tickets restaurant
- Des offres loisirs, sport et culture pour tous les agents (CLOS, CGOS)
- Crèche hospitalière sur le site de Montfavet, ouverte de 5h45 à 21h15
- Forfait mobilité durable jusqu'à 300€ par an pour l'implication sur les trajets domicile –travail (engins éligibles ou co-voiturage)
- Parcours professionnel diversifié, possible du fait de l'offre de soins, tant dans le domaine sanitaire que médico- social
- Pour se former : Plan de formation adapté